FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL[MC] II

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la note Autres informations ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds privé de répartition active Profil[MC] II (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

© Groupe Investors Inc. 2024

[MC] Les marques de commerce, y compris celle d'IG Gestion de patrimoine, sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par ses filiales.

IG GESTION DE PATRIMOINE

FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL[MC] II

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (en milliers de $, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2024 $	31 mars 2024 (Audité) $
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	590 139	571 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie	96 657	31 432
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour titres émis	–	570
Actifs dérivés	777	1
Total de l'actif	**687 573**	**603 047**
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	36	34
Sommes à payer pour titres rachetés	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	10	18
Passifs dérivés	195	764
Total du passif	**241**	**816**
Actif net attribuable aux porteurs de titres	**687 332**	**602 231**

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de $, sauf les montants par titre)

	2024 $	2023 $
Revenus		
Dividendes	6 908	2 328
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	661	821
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	25 263	7 292
Profit (perte) net(te) latent(e)	7 258	(11 415)
Revenu tiré du prêt de titres	65	51
Total des revenus (pertes)	**40 155**	**(923)**
Charges (note 6)		
Frais de conseil du fonds	330	258
Frais d'administration	330	258
Honoraires d'audit	3	3
Droits de garde	1	1
Droits d'inscription	38	10
Honoraires du fiduciaire	87	68
Rapports aux porteurs de titres	10	7
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	91	68
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Intérêts débiteurs	7	–
Autre	1	2
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	**899**	**676**
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	**899**	**676**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	**39 256**	**(1 599)**
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	741	422
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	**38 515**	**(2 021)**

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Série I	11,65	11,10	335 048	302 902
Série P	11,66	11,10	351 185	298 179
Série Ti	9,90	9,63	1 099	1 150
			687 332	**602 231**

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série I	0,66	(0,05)	18 408	(1 222)
Série P	0,70	(0,04)	20 041	(794)
Série Ti	0,54	(0,04)	66	(5)
			38 515	**(2 021)**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de $, sauf les montants par titre)

	Total		Série I		Série P		Série Ti	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	**602 231**	**425 979**	**302 902**	**231 030**	**298 179**	**193 930**	**1 150**	**1 019**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	38 515	(2 021)	18 408	(1 222)	20 041	(794)	66	(5)
Distributions versées aux porteurs de titres :								
Revenus	(5 994)	(4 862)	(2 604)	(2 315)	(3 381)	(2 537)	(9)	(10)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(24)	(22)	–	–	–	–	(24)	(22)
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(6 018)	(4 884)	(2 604)	(2 315)	(3 381)	(2 537)	(33)	(32)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	74 465	77 354	37 854	40 561	36 521	36 577	90	216
Réinvestissement des distributions	5 993	4 814	2 604	2 270	3 381	2 537	8	7
Paiements au rachat de titres	(27 854)	(18 780)	(24 116)	(18 675)	(3 556)	–	(182)	(105)
Total des opérations sur les titres	52 604	63 388	16 342	24 156	36 346	39 114	(84)	118
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	**85 101**	**56 483**	**32 146**	**20 619**	**53 006**	**35 783**	**(51)**	**81**
À la clôture	**687 332**	**482 462**	**335 048**	**251 649**	**351 185**	**229 713**	**1 099**	**1 100**
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :			**Titres**		**Titres**		**Titres**	
Titres en circulation, à l'ouverture			**27 291**	**22 883**	**26 852**	**19 198**	**119**	**112**
Émis			3 390	3 995	3 275	3 604	10	24
Réinvestissement des distributions			234	223	303	249	1	1
Rachetés			(2 158)	(1 839)	(312)	–	(19)	(12)
Titres en circulation, à la clôture			**28 757**	**25 262**	**30 118**	**23 051**	**111**	**125**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de $)

	2024 $	2023 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	38 515	(2 021)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(26 954)	(7 507)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(7 258)	11 415
Achat de placements	(300 566)	(205 912)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	314 320	175 443
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	–	(60)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(8)	(2)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**18 049**	**(28 644)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	75 035	77 354
Paiements au rachat de titres	(27 854)	(18 778)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(25)	(70)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	**47 156**	**58 506**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**65 205**	**29 862**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	31 432	22 257
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	20	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	**96 657**	**52 126**
Trésorerie	96 657	52 126
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	**96 657**	**52 126**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	6 908	2 268
Impôts étrangers payés	741	422
Intérêts reçus	661	821
Intérêts versés	7	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024

	Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N[bre] d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de $)	Juste valeur (en milliers de $)
	FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
	Communication Services Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	128 484	12 794	15 708
	Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	43 567	9 846	11 805
	Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	17 241	1 858	1 935
	Energy Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	49 609	5 577	5 890
	Financial Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	65 917	3 318	4 040
	Health Care Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	92 415	17 970	19 249
	Industrial Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	87 725	14 261	16 068
[1]	iShares Core International Aggregate Bond ETF	Multinational	Fonds négociés en bourse	1 097 878	74 245	76 937
[1]	iShares Core S&P 500 ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	36 013	27 982	28 093
[1]	iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	Canada	Fonds négociés en bourse	2 474 566	83 757	94 503
[1]	iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	7 462	994	1 022
[1]	iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF	Canada	Fonds négociés en bourse	190 774	5 124	5 487
[1]	iShares ESG Aware MSCI USA ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	81 275	10 321	13 869
[1]	iShares iBoxx $ Investment Grade Corporate Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	85 608	13 173	13 080
[1]	iShares MSCI Australia ETF	Australie	Fonds négociés en bourse	407 197	14 223	14 929
[1]	iShares MSCI Australia UCITS ETF	Australie	Fonds négociés en bourse	19 154	1 117	1 436
[1]	iShares MSCI China ETF	Chine	Fonds négociés en bourse	17 617	1 023	1 213
[1]	iShares MSCI Eurozone ETF	Multinational	Fonds négociés en bourse	976 446	61 112	68 970
[1]	iShares MSCI France ETF	France	Fonds négociés en bourse	34 323	1 750	1 875
[1]	iShares MSCI Germany ETF	Allemagne	Fonds négociés en bourse	104 535	4 503	4 784
[1]	iShares MSCI Italy ETF	Italie	Fonds négociés en bourse	168 375	8 787	8 871
[1]	iShares MSCI Japan ESG Screened UCITS ETF	Japon	Fonds négociés en bourse	1 447 448	11 381	13 624
[1]	iShares MSCI Japan ETF	Japon	Fonds négociés en bourse	470 996	41 613	45 568
[1]	iShares MSCI Netherlands Investable Market Index Fund ETF	Pays-Bas	Fonds négociés en bourse	5 388	361	371
[1]	iShares MSCI Poland ETF	Pologne	Fonds négociés en bourse	80 291	2 446	2 632
[1]	iShares MSCI South Africa UCITS ETF	Afrique du Sud	Fonds négociés en bourse	827	33	44
[1]	iShares MSCI Spain ETF	Espagne	Fonds négociés en bourse	198 432	8 532	9 470
[1]	iShares MSCI Sweden ETF	Suède	Fonds négociés en bourse	94 962	5 441	5 575
[1]	iShares MSCI Switzerland ETF	Suisse	Fonds négociés en bourse	339 941	21 726	23 951
[1]	iShares MSCI Taiwan ETF	Taïwan	Fonds négociés en bourse	219 226	15 116	15 971
[1]	iShares MSCI United Kingdom ETF	Royaume-Uni	Fonds négociés en bourse	283 113	14 232	14 323
[1]	iShares OMX Stockholm Capped UCITS ETF	Suède	Fonds négociés en bourse	800 387	9 380	9 629
	Materials Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	163	20	21
	Real Estate Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	5 737	326	347
	Technology Select Sector SPDR Fund ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	124 178	31 323	37 913
	Utilities Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en bourse	8 571	931	936
	Total des fonds négociés en bourse				**536 596**	**590 139**
	Coûts de transaction				(85)	–
	Total des placements				**536 511**	**590 139**
	Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					582
	Trésorerie et équivalents de trésorerie					96 657
	Autres éléments d'actif moins le passif					(46)
	Actif net attribuable aux porteurs de titres					**687 332**

[1] Ce fonds est géré par le sous-conseiller en valeurs du Fonds.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2024

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	72,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,2
Obligations	13,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	24,8
Canada	15,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,2
Japon	9,9
France	4,7
Allemagne	4,3
Suisse	3,7
Autre	3,5
Royaume-Uni	3,0
Italie	2,8
Espagne	2,7
Australie	2,7
Taïwan	2,4
Suède	2,2
Chine	2,1
Pays-Bas	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,2
Technologie de l'information	13,3
Services financiers	13,3
Produits industriels	10,8
Obligations d'État étrangères	8,6
Soins de santé	7,1
Consommation discrétionnaire	7,1
Services de communication	4,9
Énergie	4,5
Matériaux	4,2
Obligations de sociétés	3,7
Consommation de base	3,7
Services publics	2,3
Biens immobiliers	1,3
Autre	0,5
Supranationales	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

31 MARS 2024

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	74,0
Obligations	20,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,6

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	33,5
Canada	15,4
Japon	13,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,6
France	5,3
Autre	3,5
Royaume-Uni	3,4
Allemagne	3,4
Suisse	3,2
Espagne	2,9
Taïwan	2,4
Italie	2,0
Chine	1,9
Pays-Bas	1,4
Australie	1,1
Brésil	1,1

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	14,7
Services financiers	13,9
Technologie de l'information	13,4
Produits industriels	10,0
Consommation discrétionnaire	8,4
Soins de santé	6,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,6
Énergie	5,2
Services de communication	4,6
Obligations de sociétés	4,2
Matériaux	4,2
Consommation de base	4,1
Services publics	3,1
Biens immobiliers	1,0
Autre	0,8
Obligations fédérales	0,7

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, région ou secteur calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds.

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Au 30 septembre 2024

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de $)		Devise à remettre (en milliers de $)		Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de $)	Juste valeur actuelle (en milliers de $)	Profits latents (en milliers de $)	Pertes latentes (en milliers de $)
A	648	CAD	(432)	EUR	18 décembre 2024	(648)	(651)	–	(3)
A	414	EUR	(628)	CAD	18 décembre 2024	628	625	–	(3)
A	–	GBP	(1)	CAD	18 décembre 2024	1	1	–	–
A	143 739	CAD	(105 918)	USD	18 décembre 2024	(143 739)	(142 962)	777	–
A	38 405	USD	(52 026)	CAD	18 décembre 2024	52 026	51 837	–	(189)
Total des contrats de change à terme de gré à gré								**777**	**(195)**

Total des actifs dérivés	**777**
Total des passifs dérivés	**(195)**

NOTES ANNEXES

1. Organisation du Fonds, dates de clôture et généralités

a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. S'ils sont émis, les titres de série P ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Si un Fonds ou une série d'un Fonds a été établi(e) durant une de ces périodes, les données pour le Fonds ou la série sont celles depuis la date d'établissement. Advenant la dissolution d'une série d'un Fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information de la série en question est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire administratif (ou le « gestionnaire »), le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 12 novembre 2024.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou prend fin. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e). Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de parts le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les conseillers en valeurs du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

e) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans l'état du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

h) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur l'état de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

j) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

k) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujetti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

6. Frais et autres charges

a) Le Fonds est chargé de payer tous les frais liés à son exploitation. Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata.

b) Le conseiller en valeurs offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de conseil du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

c) Le gestionnaire reçoit des frais d'administration annuels en guise de compensation pour la prestation de services au Fonds, ou la prise de dispositions à cet égard, comme les services d'agent des transferts, de comptabilité de fonds et d'autres services d'administration. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

d) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) au fiduciaire par le Fonds.

e) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.

f) Les placeurs reçoivent des frais de conseil en fonction de l'actif du Programme Profil. Ces frais sont payés directement par les porteurs de titres du Programme et non par le Fonds.

g) Les autres charges comprennent les frais bancaires ainsi que d'autres charges diverses.

h) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.

i) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.

j) En vertu des ententes entre les membres du Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante.

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la duration moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds.

La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

f) Autre risque de prix (suite)

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

9. Autres informations

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	**HUF**	Forint hongrois	**PEN**	Nouveau sol péruvien
BRL	Real brésilien	**IDR**	Rupiah indonésienne	**PHP**	Peso philippin
CAD	Dollar canadien	**ILS**	Shekel israélien	**PLN**	Zloty polonais
CHF	Franc suisse	**INR**	Roupie indienne	**RON**	Leu roumain
CZK	Couronne tchèque	**JPY**	Yen japonais	**RUB**	Rouble russe
CLP	Peso chilien	**KOR**	Won sud-coréen	**SEK**	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	**MXN**	Peso mexicain	**SGD**	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	**MYR**	Ringgit malaisien	**THB**	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	**NGN**	Naira nigérian	**TRL**	Livre turque
EUR	Euro	**NOK**	Couronne norvégienne	**USD**	Dollar américain
GBP	Livre sterling	**NTD**	Nouveau dollar de Taïwan	**ZAR**	Rand sud-africain
HKD	Dollar de Hong Kong	**NZD**	Dollar néo-zélandais	**ZMW**	Kwacha zambien

b) Autres informations disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du Fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a))*

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 15 mars 2001

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les titres des séries I et Ti sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 200 $, qui détiennent leur placement dans un compte Profil et qui effectuent un placement initial minimal de 250 000 $ pour le ménage au moyen du Programme Profil. Les investisseurs de série Ti désirent également recevoir un flux de revenu mensuel régulier de leur placement.

Les titres de série P sont offerts exclusivement aux fonds communs de placement gérés par SGIIG (ou ses sociétés affiliées) et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de conseil du fonds (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série I	15 mars 2021	jusqu'à 0,19	jusqu'à 0,19	0,05
Série P	15 mars 2021	–	–	–
Série Ti	15 mars 2021	jusqu'à 0,19	jusqu'à 0,19	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

Le gestionnaire a retenu les services de Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds.

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

		Date d'échéance des pertes autres qu'en capital													
Total de la perte en capital $	Total de la perte autre qu'en capital $	2030 $	2031 $	2032 $	2033 $	2034 $	2035 $	2036 $	2037 $	2038 $	2039 $	2040 $	2041 $	2042 $	2043 $
6 034	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

c) Prêt de titres

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	($)	($)
Valeur des titres prêtés	91 160	101 264
Valeur des biens reçus en garantie	96 516	107 060

	30 septembre 2024		30 septembre 2023	
	($)	(%)	($)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	80	100,0	62	100,0
Impôt retenu à la source	(1)	(1,3)	–	–
	79	98,7	62	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(14)	(17,5)	(11)	(17,7)
Revenu tiré du prêt de titres	65	81,2	51	82,3

d) Commissions

Pour les périodes terminées les 30 septembre 2024 et 2023, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer l'appréciation à long terme du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe et/ou de titres de capitaux propres, ou en s'y exposant, sans restriction géographique, en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse. Le Fonds visera une répartition cible neutre de 30 % en titres à revenu fixe et de 70 % en actions, mais peut investir jusqu'à la totalité de son actif dans une catégorie donnée. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des fonds négociés en bourse gérés par le sous-conseiller ou des sociétés affiliées au sous-conseiller.

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change.

	Augmentation de 5 %		Diminution de 5 %	
Incidence sur l'actif net	**($)**	**(%)**	**($)**	**(%)**
30 septembre 2024	(20 219)	(2,9)	20 219	2,9
31 mars 2024	(17 979)	(3,0)	17 979	3,0

iii. Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
Incidence sur l'actif net	**($)**	**(%)**	**($)**	**(%)**
30 septembre 2024	(6 634)	(1,0)	6 634	1,0
31 mars 2024	(7 753)	(1,3)	7 753	1,3

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
Incidence sur l'actif net	**($)**	**(%)**	**($)**	**(%)**
30 septembre 2024	49 910	7,3	(49 910)	(7,3)
31 mars 2024	44 687	7,4	(44 687)	(7,4)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2024				31 mars 2024			
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**	**Niveau 1 ($)**	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Fonds négociés en bourse	565 406	24 733	–	590 139	571 044	–	–	571 044
Actifs dérivés	–	777	–	777	–	1	–	1
Passifs dérivés	–	(195)	–	(195)	–	(764)	–	(764)
Total	565 406	25 315	–	590 721	571 044	(763)	–	570 281

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 30 septembre 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 au 31 mars 2024).

g) Placements du gestionnaire dans le Fonds

Les placements détenus par le gestionnaire et d'autres fonds gérés par le gestionnaire, investis dans les séries P, R ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	($)	**($)**
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	351 185	298 179

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs financiers et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	30 septembre 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) ($)	**Disponible pour compensation ($)**	**Couvertures ($)**	**Montant net ($)**
Profits latents sur les contrats dérivés	777	–	–	777
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(195)	–	–	(195)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	582	–	–	582

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) ($)	**Disponible pour compensation ($)**	**Couvertures ($)**	**Montant net ($)**
Profits latents sur les contrats dérivés	1	–	–	1
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(764)	–	–	(764)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(763)	–	–	(763)

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

i) Intérêts dans une entité structurée non consolidée

Les détails des placements du Fonds dans des fonds sous-jacents au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024 sont les suivants :

30 septembre 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds ($)
Communication Services Select Sector SPDR Fund	0,1	15 708
Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	0,0	11 805
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	0,0	1 935
Energy Select Sector SPDR Fund	0,0	5 890
Financial Select Sector SPDR Fund	0,0	4 040
Health Care Select Sector SPDR Fund	0,0	19 249
Industrial Select Sector SPDR Fund	0,1	16 068
iShares Core International Aggregate Bond ETF	0,8	76 937
iShares Core S&P 500 ETF	0,0	28 093
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	0,7	94 503
iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	0,0	1 022
iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF	1,3	5 487
iShares ESG Aware MSCI USA ETF	0,1	13 869
iShares iBoxx $ Investment Grade Corporate Bond ETF	0,0	13 080
iShares MSCI Australia ETF	0,7	14 929
iShares MSCI Australia UCITS ETF	0,2	1 436
iShares MSCI China ETF	0,0	1 213
iShares MSCI Eurozone ETF	0,6	68 970
iShares MSCI France ETF	0,2	1 875
iShares MSCI Germany ETF	0,4	4 784
iShares MSCI Italy ETF	1,2	8 871
iShares MSCI Japan ESG Screened UCITS ETF	0,6	13 624
iShares MSCI Japan ETF	0,2	45 568
iShares MSCI Netherlands Investable Market Index Fund ETF	0,1	371
iShares MSCI Poland ETF	0,7	2 632
iShares MSCI South Africa UCITS ETF	0,0	44
iShares MSCI Spain ETF	0,7	9 470
iShares MSCI Sweden ETF	1,3	5 575
iShares MSCI Switzerland ETF	1,3	23 951
iShares MSCI Taiwan ETF	0,2	15 971
iShares MSCI United Kingdom ETF	0,3	14 323
iShares OMX Stockholm Capped UCITS ETF	1,4	9 629
Materials Select Sector SPDR Fund	0,0	21
Real Estate Select Sector SPDR Fund	0,0	347
Technology Select Sector SPDR Fund ETF	0,0	37 913
Utilities Select Sector SPDR Fund	0,0	936

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

i) Intérêts dans une entité structurée non consolidée (suite)

31 mars 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds ($)
Communication Services Select Sector SPDR Fund	0,0	12 082
Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	0,1	14 820
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	0,0	2 884
Energy Select Sector SPDR Fund	0,0	6 118
Financial Select Sector SPDR Fund	0,0	12 255
Health Care Select Sector SPDR Fund	0,0	14 108
Industrial Select Sector SPDR Fund	0,0	9 796
iShares 3-7 Year Treasury Bond ETF	0,0	5 307
iShares Core FTSE 100 UCITS ETF	0,1	14 989
iShares Core International Aggregate Bond ETF	0,8	61 485
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	0,7	85 990
iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	0,0	52 686
iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF	0,7	2 777
iShares ESG Aware MSCI USA ETF	0,2	29 270
iShares Floating Rate Bond ETF	0,0	4 700
iShares FTSE MIB UCITS ETF EUR (Acc.)	2,1	6 218
iShares MSCI Australia ETF	0,1	3 274
iShares MSCI Australia UCITS ETF	0,2	1 206
iShares MSCI Brazil ETF	0,1	6 539
iShares MSCI Eurozone ETF	0,4	40 610
iShares MSCI France ETF	1,3	11 725
iShares MSCI France UCITS ETF	0,0	19
iShares MSCI Germany ETF	0,3	4 330
iShares MSCI Japan ESG Screened UCITS ETF	1,0	28 561
iShares MSCI Japan ETF	0,2	48 346
iShares MSCI Poland ETF	1,0	4 036
iShares MSCI South Africa UCITS ETF	0,0	33
iShares MSCI Spain ETF	0,8	11 885
iShares MSCI Switzerland ETF	1,2	17 836
iShares MSCI Taiwan ETF	0,3	14 603
Materials Select Sector SPDR Fund	0,0	1 833
Technology Select Sector SPDR Fund ETF	0,0	34 526
Utilities Select Sector SPDR Fund	0,0	6 197